

## COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE DE REUNION COMMISSION ANIMATION TERRITORIALE DU CNIG du 31/03/2015

**Objet :** Réunion de la commission *animation territoriale* du CNIG du 31/03/2015.

### Ordre du jour :

1. Fonctionnement de l'AGIV : Infrastructure de Données Géographiques des Flandres (coordination des acteurs, interactions avec les collectivités, les entreprises, et l'institut géographique national de Belgique),
2. Résultats de l'étude de positionnement stratégique de la PPIGE pour la période 2015 – 2019 : organisation, axes de travail et cibles,
3. Programme 2015 de l'IGN,
4. Proposition de constitution d'un groupe de travail « Supports pédagogiques et formations à distance en géomatique » pour améliorer la coordination des IDG en France,
5. Projet d'étude sur la valeur économique et l'impact de l'information géographique dans les territoires.

**Documents joints :** Les quatre présentations fournies sont sur [http://cnig.gouv.fr/?page\\_id=657](http://cnig.gouv.fr/?page_id=657)

**Prochaine réunion de la commission :** le lundi **22 juin 2015 de 14h00 à 17h00** en salle Arago à l'IGN.

### Liste de diffusion :

Participants - Organisme	
Philippe Mussi (Conseiller régional PACA), Président Daniel Bursaux (DG IGN) Amandine Hamm (Région Lorraine) Benoit David (MEDDE/CGDD/DRI/MIG) Carole Lecomte (GéoNormandie) Cédric Ansard (GéoPicardie) Christine Artico (Région PACA) Claire-Marie Cavaco (GéoNormandie) Frédéric Brönnimann (CFDT) Joeri Robbrecht (AGIV) Marie-Louise Zambon (IGN)	Marc Leobet (MEDDE/CGDD/DRI/MIG) Marie-Christine Schott (Région Alsace - CIGAL) Michel Segard (DPC/IGN) Olivier Banaszak (AITF/ACUF) Olivier Floret (GIP RECIA GeoCentre) Pascal Lory IGN (Mission CNIG) Olivier Dissard (MEDDE/CGDD/DRI/MIG) Philippe Heroguer (EPF PPIGE) Pierre Vergez (Mission CNIG) Valerie Coueraud (IGN) Yves Riallant (Afigéo)

Date	Visa	Nom	Organismes
Relecture	07/04/2015	Les participants.	Commission Animation Territoriale.

Validation	04/05/2015	P.Mussi	Président
------------	------------	---------	-----------

### **Compte rendu synthétique :**

#### **Message du point de contact INSPIRE pour la France, relayé par la commission Animation territoriale du CNIG :**

L'intérêt du rapport de suivi d'INSPIRE est de nous permettre un regard extérieur sur nos pratiques. Le rapport 2015 montrera l'absence complète des services de recherche des plateformes régionales dans le Géocatalogue, à l'exception de Géonormandie.

Cela signifie que les points de moissonages ne peuvent être connus que par relation individuelle entre acteurs, ce qui est une pratique que les IDG cherchent à dépasser.

De plus, les points de moissonage ainsi trouvés ne sont pas toujours ceux adaptés à une requête particulière et explique en partie le décalage constaté entre les sorties de la passerelle Etalab et celles du Géocatalogue ou d'autres outils de suivi.

Afin de corriger cela, la commission Animation territoriale demande aux plateformes régionales de bien vouloir **rendre accessible sur le Géocatalogue les métadonnées de leurs services de recherche avant sa prochaine réunion, fin juin.**

#### **1. Fonctionnement de l'AGIV : Infrastructure de Données Géographiques des Flandres (coordination des acteurs, interactions avec les collectivités, les entreprises, et l'institut géographique national de Belgique)**

Par Joeri Robbrecht AGIV

Voir présentation :

[http://cnig.gouv.fr/wp-content/uploads/2015/03/pjr24032015av2\\_IDG-Flandres.pdf](http://cnig.gouv.fr/wp-content/uploads/2015/03/pjr24032015av2_IDG-Flandres.pdf)

En Flandres, la directive INSPIRE a été transposée par le biais du décret GDI. Ce nouveau décret a institué la création de l'accord de coopération IDG-Flandres en remplacement de l'ancien accord de coopération SIG-Flandres.

En plus des participants historiques à ce partenariat (le Ministère de la Communauté flamande, les agences autonomes internes (IVA) et externes (EVA), les provinces et les communes), d'autres instances flamandes telles que les intercommunalités flamandes, la police locale, les CPAS et les établissements d'enseignement sont venues s'y ajouter.

L'accord de coopération réunit ces différentes parties afin d'optimiser la collecte, la distribution et l'utilisation des informations géographiques. La directive INSPIRE a donné un nouvel élan permettant de renforcer cette collaboration et d'assurer la poursuite de la construction de l'IDG flamande.

En novembre 2013, le géoportail flamand [www.geopunt.be](http://www.geopunt.be) a été lancé. L'AGIV a par décret la tâche de développer et mettre en œuvre ce portail.

La présentation donne un aperçu du fonctionnement de l'AGIV, la coordination des Infrastructures de Données Géographiques, belge et flamande, et les interactions avec les collectivités.

Remarque :

Les 130 agents de l'AGIV, en 2015, assurent des tâches très variées : hormis la mise en œuvre du portail, ils participent à la « Géo-alphabétisation » des acteurs territoriaux. 20 personnes sont dédiées à l'aide pratique afin de créer des métadonnées et faire publier les données géographiques locales.

**2. Résultats de l'étude de positionnement stratégique de la PPIGE pour la période 2015 – 2019 : organisation, axes de travail et cibles**

**Par Philippe Heroguer, EPF Nord Pas de Calais**

**Voir présentation :**

<http://cnig.gouv.fr/wp-content/uploads/2015/03/orientations-PPIGE-2015-2017.pdf>

Avec la fin du CPER et de la convention de partenariat entre les financeurs de PPIGE, une étude sur le positionnement stratégique a été lancée en 2014 pour permettre à la PPIGE de poursuivre sa mission d'animation et de coordination au regard de ces évolutions et de la programmation des politiques publiques 2015-2020. Ces travaux ont abouti à la mise en place d'une nouvelle gouvernance et un projet de développement courant 2015 dont le principe a été validé au CA de l'EPF du 17 mars dernier.

Le diagnostic partagé positionne et reconnaît la PPIGE comme un dispositif partenarial important en région qui fédère les principaux acteurs de la sphère publique utilisateurs de données géographiques et comme un centre d'expertise régional, organisé en réseau d'acteurs. Elle répond de fait aux enjeux techniques et financiers de l'usage de données géographiques pour l'exercice de missions de service public.

Outil de mutualisation et de diffusion de données, elle permet à près de 400 ayants droits de bénéficier de la mise à disposition gratuite de référentiels géographiques.

Toutefois depuis sa création, l'offre de données géographiques a profondément changé. Les données sont devenues un levier pour l'amélioration des modes de gestion des politiques publiques et dans le contexte de la réorganisation territoriale, des besoins nouveaux vont apparaître.

L'enjeu pour la PPIGE s'inscrit dans le repositionnement de l'action publique dans ce domaine et ce nouveau contexte.

Les travaux d'audit ont permis de clarifier cette question en situant les actions à poursuivre dans le cadre de la PPIGE dans le champ du « back office » c'est-à-dire de la fourniture de biens et services à des acteurs porteurs de politiques publiques et qui se doivent de développer les outils de connaissance et de suivi nécessaires au bon déroulement de ces politiques. Par exemple, alimenter l'observation dans les domaines du foncier, de l'environnement, de la santé, de la sécurité, de l'éducation...

Le développement de ces outils d'aide à la définition et au suivi des politiques ayant une dimension territoriale constitue le « front office » des infrastructures de données géographiques. Ils ne sont pas dans le cœur du projet porté par l'EPF au titre de la PPIGE mais relèvent bien de l'intervention des autres acteurs publics : Etat, collectivités territoriales, agences et établissements publics...

Remarque :

La fusion des régions Nord-Pas-de-Calais et Picardie entrainera un nécessaire rapprochement entre infrastructures de données géographiques. Cependant, des lignes ont été tracées avec les nouveaux engagements financiers de 2014, et les interlocuteurs et clients des deux plateformes sont différents.

**3. Programme 2015 de l'IGN : Marie-Louise Zambon, chef du service des programmes à l'IGN**

**Par Marie-Louise Zambon, chef du service des programmes à l'IGN**

**Voir présentation :**

<http://cnig.gouv.fr/wp-content/uploads/2015/03/150331-CNIG-donnees-Programme2015.pdf>

L'IGN continue sa politique d'ouverture au travers de partenariats dont les grands principes sont :

- Meilleure réponse aux politiques publiques,
- Coordination locale, via les comités régionaux de programmation (CRP),
- Coordination nationale, avec les acteurs nationaux (accords-cadres, conventions),
- Soutien à l'innovation,
- Aide à la prévention des risques (inondations).

Développement des CRP (Comités Régionaux de Programmation) :

- 2013-2014 : Création de CRP dans presque toutes les régions,
- 2015 : CRP avec Lorraine, Picardie, Antilles,
- Avec Champagne-Ardenne et Ile-de-France, une approche est en cours.

L'approbation du programme est effective depuis le 20 mars 2015, il est accessible ici :

<http://www.ign.fr/institut/publications/programme-service-public>

Aux services déjà effectifs, s'ajoute le nouveau Géoportail de L'urbanisme, encore en test sur 4 départements, ainsi que l'espace loisir. Sont évoqués comme étant en perspective : le SIMDD projet d'analyse de l'attractivité des territoires, ainsi que l'élargissement du Géoportail à des données historiques.

Les programmes de production continuent sur les thématiques du parcellaire, de la topographie, de l'altimétrie (fin de la réfection annoncée pour 2016), du référentiel 3D ainsi que de l'inventaire forestier dont les méthodes ont été optimisées.

De façon générale, la production est bousculée depuis la mise en œuvre du RPG (Registre Parcellaire Graphique) en août 2014.

Pour l'Ortho-image, l'IGN poursuit la mutualisation avec les acteurs locaux pour des hautes résolutions (de 10 à 30 cm) sur 1/3 des départements. En l'absence de partenariat, des prises de vue à 50 cm sont prévues sur les autres départements.

Remarque :

L'IGN confirme qu'il peut assurer en une année des prises de vue aériennes en haute résolution sur un tiers des départements. Pour l'outremer, l'IGN veut créer un futur programme d'acquisition adapté aux territoires. Il est à la recherche de nouveaux partenariats pour diminuer les coûts. L'IGN s'adapte à toutes les formes de partenariat même si certaines collaborations demandent une réactivité importante.

**4. Proposition de constitution d'un groupe de travail  
« Supports pédagogiques et formations à distance en géomatique » pour  
améliorer la coordination des IDG en France**

**Par Benoit David, Chef de la MIG (MEDDE/CGDD/DRI)**

L'atelier sur l'accompagnement lors de la journée CNIG INSPIRE de 2014 a montré les difficultés rencontrées pour se former à Inspire. De manière plus générale, il semble que l'accompagnement a été trop orienté sur les obligations liées à la directive INSPIRE et pas assez sur l'utilité de la mise en œuvre d'une infrastructure d'information géographique (IIG). Le développement de l'usage de l'Information Géographique doit être promu pour faire comprendre son intérêt. Cet usage correspond à un changement important pour la plupart des utilisateurs. C'est aussi la possibilité pour de nouveaux utilisateurs d'exploiter plus simplement l'information géographique. Pour réussir ce changement, un accompagnement important est à réaliser.

Par ailleurs, il existe de plus en plus de ressources pédagogiques conçues pour des FOAD. Le MEDDE/MLETR en particulier généralise ce type de formation dans le domaine de la géomatique. L'ENSG et le CEREMA travaillent aussi dans ce sens.

La coordination, afin de plus mutualiser ces ressources voir des formations elles-mêmes, pourrait être renforcée. La MIG propose d'organiser un groupe de travail avec cet objectif. Dans un premier temps un état des lieux des ressources existantes et des besoins pourrait être établi, afin de construire une gouvernance permettant de répondre aux besoins des plateformes régionales.

**Décision : Le président valide le principe de la création d'un groupe de travail sur ce sujet. L'animateur de ce groupe de travail reste à désigner.**

Remarque :

Des formations existent déjà proposées par l'INSET-CNFPT de Dunkerque. De manière générale, il faudrait ouvrir cette question au domaine universitaire. Les réflexes à développer (indexation, création de métadonnées) appartiennent aussi au domaine de l'informatique. L'information géographique doit désormais s'ouvrir à la culture des échanges par réseaux.

## **5. Projet d'étude d'impact économique d'une IDG en région**

**Par Marie-Christine Schott,**

**Responsable du Service Informations Géographiques et Statistiques de la Région Alsace**

**Voir présentation :**

**[http://cnig.gouv.fr/wp-content/uploads/2015/03/PPT-IG-CNIG\\_150331.pdf](http://cnig.gouv.fr/wp-content/uploads/2015/03/PPT-IG-CNIG_150331.pdf)**

« Etude sur la valeur économique et l'impact de l'Information Géographique dans les territoires » : définition de facteurs d'efficacité, propositions de leviers pour l'action publique.

L'information géographique numérique est omniprésente dans la vie des citoyens, à leur service pour différents usages (déplacements et optimisation des accès, choix touristiques, localisation de points d'intérêts, etc.). Il en est de même pour le secteur privé pour qui la connaissance spatialisée et qualifiée des territoires constitue un véritable vecteur de développement (offre touristique, zones de chalandises, géomarketing, rapidité d'accès des marchandises, précision de la localisation, etc.). Par ailleurs, pour répondre à leurs missions de service public, les structures doivent développer leurs connaissances et gérer les territoires (risques, appui à la population, équité territoriale, développement numérique des territoires, gestion des réseaux, appui aux politiques territoriales, etc.) en s'appuyant sur ces informations géo-localisées au travers de services toujours plus divers et élaborés.

Différentes études ont été menées en Catalogne, dans le Piémont italien et en Nouvelle-Zélande. Cependant, aucune approche globale ne permet d'évaluer quantitativement et qualitativement l'impact des infrastructures de données géographiques sur le territoire français.

Les échanges, notamment au sein de la commission Animation Territoriale du CNIG et IG de l'ARF, ont conduit la Région Alsace à se rapprocher d'universitaires pour envisager un tel travail. Ainsi, en collaboration avec les Régions NPDC, Aquitaine, Pays de la Loire et PACA, le montage d'un projet de recherche est en cours. Sont présentés le projet de recherche, la démarche, ainsi que l'état d'avancement.

Remarque :

Cette étude se place en complémentarité de celle initiée par SIG LR. Une première étape visant à défricher le sujet a permis à 4 étudiants en économie de se familiariser avec l'information géographique et des études menées à ce jour. A ce stade de nombreuses questions se posent sur ce que l'on veut mesurer en termes d'impact économique, sur l'acceptation partagée d'infrastructure de données géographiques, sur les aspects quantitatifs mais aussi qualitatifs.

Afin que ce travail soit le mieux partagé possible, un comité scientifique / d'orientation comprenant des experts (MIG, IGN...) sera constitué pour suivre cette étude : un appel à participation est lancé.